

La fiancée du fleuve

Voici ce que j'ai vu... Voici ce que j'ai vu...

Autrefois il y avait une femme. Pendant sa vie elle mit au monde beaucoup d'enfants. Elle mit au monde dix enfants.

Or il y avait une rivière qui s'appelait *agnini*. Un jour cette rivière dit à la femme:
«Quand ton dixième enfant grandira je le marierai».

La femme répondit:

«C'est bien! Quand ma fille sera grande je te la donnerai en mariage».

Cet enfant avait grandi. Elle était donc devenue une jeune fille. Le moment de l'envoyer au village de son mari étant arrivé, on fixa le jour pour faire le mariage (1).

Au moment de l'envoyer au village de son mari sa mère, son père, ses sœurs et toute sa famille, l'accompagnèrent. Les voilà en route. Ils l'accompagnèrent longtemps, longtemps.

Arrivés là bas vers Koun Banoua (2), sa mère dit:

«Ma fille, je m'arrête ici».

Alors la fille entonna ce chant:

MA MERE MA MERE LAISSE MOI ICI
MA MERE MA MERE LAISSE MOI ICI
REGARDE
MA MAMAN ET MON PAPA M'ONT MISE AU MONDE
M'ONT MISE AU MONDE
POUR ME DONNER EN MARIAGE A UN FLEUVE
QUI EST CE FLEUVE QUI DOIT M'EPOUSER?
CE FLEUVE EST DEvenu GRAND
DONC LAISSE-MOI ICI

Sa mère s'arrêta là. La fille continua son chemin. Elle marcha, elle marcha longtemps. Quand ils furent arrivés vers Tankessé (3), son père, lui aussi, dit:

«Ma fille, je m'arrête ici».

La fille entonna alors de nouveau son chant:

CHANT

Après ils reprirent la route et ils continuèrent leur chemin.

Or, dans le groupe qui accompagnait la fille, il y avait aussi son fiancé. A un certain moment de la marche les sœurs de la jeune mariée dirent:

«Nous nous arrêtons ici».

Elles s'arrêtèrent donc là sur la route.

Arrivés vers Agnibilekrou (4) son fiancé dit:

«Moi aussi, je m'arrête ici».

La jeune fille dit:

«Eh! Continue encore un peu!»

Ils continuèrent donc le chemin. Les voilà repartis ensemble.

Comme ils s'approchèrent du fleuve, son fiancé dit:

«Je m'arrête ici».

La fille répondit:

«C'est bien, si tu veux t'arrêter ici, moi aussi je suis d'accord».

La fille entonna alors son chant:

MON FIANCE MON FIANCE LAISSE MOI ICI
MON FIANCE MON FIANCE LAISSE MOI ICI
REGARDE
MAMAMAN ET MON PAPA M'ONT MISE AU MONDE

M'ONT MISE AU MONDE.
POUR ME DONNER EN MARIAGE A UN FLEUVE
QUI EST CE FLEUVE QUI DOIT M'EPOUSER?
CE FLEUVE EST DEVENU GRAND
DONC LAISSE-MOI ICI LAISSE-MOI ICI.

La fille enleva tous les autour du mariage et elle se jeta dans le fleuve. Elle était à peine tombée dans l'eau que soudain son fiancé se jeta, lui aussi, dans le fleuve, et s'efforça de saisir la chevelure de la jeune fille. Il la saisit dans sa main (5).

Aujourd'hui quand tu vois les lignes de la paume de la main, sache que ce sont les signes laissés par la chevelure de la jeune fille.

Conteur : Ama Niame
Village : Koun Fao
Ethnie : Agni-Bona
Groupe : Assuadie
Religion : Chrétienne
Date : 1973

1) "On fixa le jour pour le mariage": le vrai sens est à peine voilé. Il s'agit du mariage "avec le fleuve", donc le conte relate le sacrifice du dixième enfant au fleuve. Quoique les villageois assurent qu'autrefois les Bona ne sacrifiaient pas le dixième enfant, le conte donne des indications contraires. Les témoignages de la littérature orale sont de poids.

2) Koun Banoua, appelé encore Koun Aounzi, est à environ 1Km. de Koun Fao, village du conteur.

3) Tankessé: village à 16 Km. de koun Fao.

4) Agnibilekrou: petite ville située à 45Km. au sud de Koun Fao. Koun Banoua, Tankessé, Agnibilekrou, se trouvent sur le même axe routier Abidjan-Bouna.

5) Le jeune homme saisit sa fiancée par la chevelure, mais il ne réussit pas à retenir la fille. La chevelure glisse de ses mains en y laissant les traces.